

VELIFER^{MC}

Pour la répression de pucerons, tétranyques à deux points, thrips et aleurodes dans les ornementales de serres et les légumes de serres

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : *Beauveria bassiana* PPRI 5339 (pas moins de 8,0 x 10⁹ spores viables par mL)

ORGANISMES VIVANTS

Insecticide / acaricide sous forme d'huile en dispersion

NO. D'HOMOLOGATION : 32993

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN
DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

SENSIBILISANT POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 100 mL à 1 000 L

DATE DE FABRICATION :

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5^e étage
Mississauga, Ontario
L5R 4H1
1-877-371-2273

VELIFER est une marque de commerce de BASF Corporation, utilisée avec permission par BASF Canada Inc.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut entraîner une sensibilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler/respirer la bruine de pulvérisation. Porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et un respirateur à filtre pour la poussière et la bruine de pulvérisation approuvé par le NIOSH pendant la manipulation du produit ainsi que pendant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Retirer les vêtements contaminés immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Retirer immédiatement les vêtements/EPP si des pesticides pénètrent à l'intérieur. Laver l'EPP avant de les remettre. Se laver à fond avec l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

Peut-être appliqué jusqu'à et y compris la journée de la récolte. Le délai d'attente avant récolte (DAAR) est 0 jour.

Délai de sécurité - NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection personnelle appropriée y compris un respirateur à filtre pour la poussière et la bruine de pulvérisation approuvé par le NIOSH, des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Les effets potentiels de ce produit sur certains insectes bénéfiques et pollinisateurs, qui peut être utilisés dans les programmes de lutte intégrée (LI) en serre, ne sont pas connus. Peut être nocif aux insectes bénéfiques. Éviter le contact direct avec les insectes bénéfiques lors d'applications par pulvérisation. Ce produit peut être toxique aux abeilles lorsqu'elles sont exposées directement aux traitements ou à la dérive. NE PAS appliquer lorsque les abeilles butinent activement.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons directs du soleil et éloigné des sources de chaleur. Ce produit devrait être utilisé dans les 12 mois de la date de fabrication lorsqu'entreposé à 4°C. Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VELIFER renferme des spores vivantes du champignon apparaissant naturellement, *Beauveria bassiana* souche PPRI 5339. VELIFER est un insecticide/acaricide biologique utilisé pour la répression de pucerons, tétranyques à deux points, thrips et aleurodes dans les ornementales de serres et les légumes de serres.

MODE D'ACTION

Une fois que les spores du champignon *Beauveria bassiana* entrent en contact avec la cuticule du ravageur cible, elles germent en sécrétant des enzymes qui sont spécifiques dans leur capacité à affaiblir la cuticule du ravageur. Cela provoque une perte d'eau et entraîne la mort du ravageur. Le champignon envahit alors le ravageur directement par la cuticule. Une fois à l'intérieur du corps du ravageur, le champignon continue de se développer, en se nourrissant des organes internes. Le champignon n'a pas à être ingéré mais simplement être placé à l'endroit où le ravageur va entrer en contact avec les spores.

MODE D'EMPLOI

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- NE PAS appliquer par voie aérienne.
- EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

VELIFER est pulvérisé comme traitement foliaire pour les applications dans les ornementales de serres et les légumes de serres. Pour de meilleurs résultats, débiter les applications de VELIFER lorsque les ravageurs ciblés sont observés pour la 1ère fois, mais avant que des dommages surviennent. VELIFER est un insecticide/acaricide de contact et doit être pulvérisé avec un volume suffisant pour un recouvrement uniforme, mais pas jusqu'au point de ruissellement. VELIFER peut être utilisé dans un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) avec des insecticides ou acaricides conventionnels s'il y a une pression élevée des ravageurs. Pour utiliser ce produit dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI), il faut se rappeler que les fongicides peuvent tuer les spores.

Appliquer VELIFER à des concentrations de 450 à 900 mL / 1000 L d'eau à des intervalles de 3 à 10 jour dans un volume d'application suffisant pour un recouvrement uniforme, mais pas jusqu'au point de ruissellement. Utiliser les concentrations plus élevée et les intervalles plus courts lorsque les populations de ravageurs nuisibles ciblées sont élevées.

Appliquer VELIFER sur une petite superficie (8–12 plants) et évaluer pendant 3–5 jours avant de faire une pulvérisation à grande échelle pour s'assurer qu'aucune phytotoxicité ne survienne.

DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE
BIEN AGITER AVANT L'USAGE.
NE PAS MÉLANGER AVEC UN FONGICIDE.

- Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation avant et après l'application de ce produit.
- Retirer les pellicules, résidus de pesticide et autre matière étrangère du réservoir de produit et du système d'injection en entier. Rincer avec de l'eau propre. L'efficacité du produit pourrait être réduite si le réservoir n'est pas nettoyé de façon appropriée.
- Calibrer l'équipement avant l'usage.
- Remplir le réservoir de la ½ au ¾ avec de l'eau et débiter l'agitation.
- Effectuer les dilutions appropriées en se basant sur une concentration de 450-900 mL de VELIFER par volume total de 1000L.
- Maintenir l'agitation tout au long de l'application

POINTS IMPORTANTS À SE RAPPELER

- Utiliser la bouillie préparée dans les 12 heures.
- Éviter l'exposition directe au soleil. Faire le traitement de préférence en après-midi ou en soirée.
- L'irrigation par aspersion pendant le jour après un traitement pourrait lessiver les spores et réduire l'efficacité.
- Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec contact BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par BASF Canada Inc.

SÉCURITÉ DES PLANTS

VELIFER a été appliqué sur une gamme de plantes ornementales et maraîchères communes sans la présence de dommage apparent sur les plants. Ce ne sont pas toutes les espèces, variétés et cultivars qui ont été testés au niveau de la tolérance à VELIFER. Avant une utilisation à grande échelle, effectuer au minimum un test sur un petit groupe de plantes représentatif pour la tolérance au VELIFER sous des conditions locales de croissance. Appliquer le VELIFER sur une petite surface (8 à 12 plantes) et évaluer pendant 3 à 5 jours avant de mettre en place un programme de pulvérisation à grande échelle afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de phytotoxicité qui apparaisse.

Aucun dommage significatif est survenu sur les plantes ci-dessous en serre lorsque traité conformément aux directives sur l'étiquette de VELIFER.

Poivron	Chrysanthème (Belge et Daisy)
Concombre	Gerbera
Aubergine	Lantanier
Haricot Lima	Tagète (Africaine et œillet d'Inde)
Laitue Romaine	Poinsettia Tomate

- NE PAS appliquer sur des plants montrant des symptômes de stress ou de blessure, tel un rabougrissement, flétrissement, brûlure ou chute du feuillage ou une croissance anormale.